

## ITALIE

LE PETIT DICTIONNAIRE POUR L'INFIRMIER VOLONTAIRE  
DES BLESSÉS EN GUERRE

La première des batailles livrées dans la seconde moitié de notre siècle qui ait épouvanté, par le nombre des victimes, fut celle de Solferino. De part et d'autre, douze mille cadavres jonchèrent une étendue de quinze kilomètres ; le chiffre des blessés s'éleva à près de vingt mille.

On peut s'imaginer l'embarras dans lequel ont dû se trouver les ambulances le soir de la bataille et les premiers jours suivants : chirurgiens, instruments, médicaments, tout était hors de proportion avec les besoins.

La bonne volonté ne manqua pas, mais elle ne pouvait ni improviser les chirurgiens, ni multiplier les remèdes, ni fournir tout ce qu'exige une ambulance. L'ordre finit cependant par s'établir. Au troisième jour, un grand nombre de blessés étaient déjà transportés dans les gros bourgs ou villes les plus rapprochés ; mais combien ont dû succomber faute de secours dans les premières vingt-quatre heures !

Ce grand malheur eut toutefois pour conséquence d'éveiller la philanthropie, et de faire songer sérieusement aux moyens les plus propres au soulagement des victimes de la guerre. Déjà en 1862, il avait été question de faire assister les ambulances par des corps de volontaires improvisés. Plus tard surgit la noble idée d'une convention internationale pour la neutralité des blessés et des ambulances, et cette idée fut réalisée par la *Convention de Genève*.

C'était là l'essentiel. Le soldat hors de combat cesse d'être un ennemi, c'est un homme — un homme qui souffre. On commença dès lors à s'occuper des détails d'organisation d'ambulances et de corps d'infirmiers volontaires.

Parmi les difficultés qui rendirent très-pénibles l'œuvre des ambulances après la bataille de Solferino, il y eut surtout la diffi-

culté de se faire comprendre. Les blessés autrichiens, français et italiens, se trouvaient pêle-mêle. Le champ de bataille était resté aux Français à Solferino et aux Italiens à San-Martino. Les hommes de science qui devaient soigner les blessés étaient français ou italiens, et comme fort peu d'entre eux connaissaient l'allemand, les blessés autrichiens étaient dans les conditions les plus malheureuses. Les difficultés se multipliaient à chaque instant.

J'avais fait la guerre de 1848 et 1849 ; officier d'état-major, j'avais vu les inconvénients du système suivi jusqu'alors pour l'approvisionnement de l'armée et j'avais eu l'honneur de débattre avec le général Dufour cette question importante.

La bonté du général égalait sa science et, encouragé par sa bienveillance envers moi, je pris en 1863 la liberté de lui communiquer un moyen de diminuer les inconvénients dont il s'agit. Je lui parlai d'un très-petit dictionnaire qu'on porterait toujours sur soi et qui indiquerait les choses les plus essentielles. Le général approuva complètement l'idée et m'encouragea à la réaliser. Il est vrai que la question est indiscutable au fond : personne ne voudra soutenir qu'il est mieux de ne pas s'entendre, mais on peut avoir des doutes sur les moyens d'atteindre le but : la peine qu'il faudrait se donner et les dépenses à faire trouveraient-elles une compensation dans les résultats ?

Moi je n'avais pas de doute à cet égard ; je croyais fermement à la compensation de la peine et du coût. J'avais vu dans la guerre de 1848-49 ce qu'était une ambulance improvisée, et l'effet singulier que produisait sur les prisonniers et les blessés l'ouïe de leur propre langue. On sait que le commencement de la campagne avait été heureux pour nos armes. Nous avions fait des prisonniers et recueilli des blessés : ils sentaient leurs esprits se ranimer aussitôt qu'on les interrogeait en allemand. Ces souvenirs me poussaient à réaliser mon idée ; malheureusement, lorsqu'éclata la guerre de 1866, je n'avais encore ébauché qu'un petit modèle. C'était quelque chose de bien imparfait. Je le fis cependant imprimer à Palerme, où je me trouvais, et mon premier essai porte la date du 15 mai 1866. Il arriva trop tard à destination, à la fin de juin : la guerre était finie. Il fut néanmoins répandu dans les hôpitaux, mais l'utilité pratique en fut presque nulle.

Quatre ans plus tard, aux débuts de la guerre de 1870, je me

trouvais à Venise, et, comme président du comité de secours aux militaires blessés, je repris mon idée. J'apportai quelques améliorations à mon petit livre, et la seconde édition, plus heureuse que la première, se trouvait déjà dans plusieurs hôpitaux et ambulances au mois d'août. Avant la fin de l'année j'en avais épuisé toute l'édition ; je ne pouvais plus répondre aux demandes que par l'envoi des exemplaires restant de la première édition, laquelle s'épuisa à son tour.

Environ 1600 exemplaires ont été répandus, réalisant ainsi une idée qui ne reste pas seulement un vœu. Plusieurs lettres que j'ai reçues en ont constaté l'utilité. Je suis bien loin de prétendre qu'on puisse se contenter de ce modèle, mais je persiste à croire qu'un bon petit dictionnaire serait utile ; qu'il ne faut pas dédaigner ce moyen de secours ; qu'il faut tâcher, au contraire, de l'améliorer autant que possible.

Notre siècle verra encore des guerres, et il y a toute probabilité qu'elles seront très-meurtrières. Ce qui se passe dans la guerre serbo-turque le prouve ; il n'est pas même besoin pour s'en convaincre de tenir compte des atrocités musulmanes.

L'activité des comités de secours sera mise à l'épreuve. Il faut s'attendre à cela et s'y préparer.

Qu'on veuille donc bien permettre au propagateur de cette modeste mais utile ressource de la mettre un peu en évidence, en vue des améliorations dont elle peut être susceptible, et afin qu'on en puisse tirer le plus large profit.

Il faut avant tout un bon texte. Deux ou tout au plus trois personnes devraient s'entendre pour l'arrêter. Il serait rédigé en français, cette langue étant la plus répandue et celle dont la connaissance fait généralement partie de toute éducation soignée.

Il me semble que la forme de demandes très-courtes est tellement indiquée qu'on ne saurait en choisir aucune autre.

Il faut d'abord se placer par l'imagination dans une ambulance, le jour même de la bataille, et chercher les questions les plus probables dans une circonstance pareille. On se placera ensuite, toujours en imagination, dans un hôpital où les choses se passent un peu plus tranquillement. Les demandes et réponses relatives à ces deux situations formeraient la partie essentielle du petit livre ; mais

ce ne serait pas la seule. L'infirmier a besoin de s'informer aussi pour son compte, soit pour faire des achats, soit pour avoir des renseignements sur les routes, sur des passages de fleuves, etc. Tout cela rentre dans l'ordre des notions nécessaires et il ne faudrait pas l'oublier.

Parmi les choses les plus indispensables, on devrait noter les médicaments et instruments de chirurgie, mais, sans les confondre dans le texte même : il est préférable de les réunir dans un tableau spécial. Une chose non moins utile, et qui ne prendrait pas beaucoup d'espace, serait un tableau des poids, mesures et monnaies.

J'ai posé ces bases dans mon essai. Quant au format, j'ai choisi celui qui me semblait le plus commode et je crois qu'on pourrait l'adopter. C'est dans sa substance même que cet essai a besoin d'être amélioré : il a été engendré avec précipitation. Le père est le premier à dénoncer la faiblesse de son enfant, mais il croit qu'avec de bons médecins on peut encore le rendre vigoureux.

Qu'il me soit permis de donner une idée du genre et de la forme des questions, en commençant par les mots de l'usage le plus habituel.

**Eau.** — Voulez-vous de l'eau ? — J'ai envoyé chercher de l'eau. — Bientôt nous aurons de l'eau. — C'est de l'eau pure.

Donnez-moi de l'eau. — Cette eau est mauvaise. — Est chaude. — Je désire de l'eau fraîche. — Où peut-on trouver de l'eau ? — Faut-il aller loin pour trouver de l'eau ? — Montrez-moi une source ou un puits.

**Parler.** — Ne parlez pas, cela vous fait mal. — Je ne parle pas votre langue. — Je désire parler à... — Il y a une personne qui désire vous parler.

**Soif.** — Avez-vous soif ? — J'ai soif.

Le total de ces petites questions s'élevait, dans la première édition de 1866, à 600 ; dans la seconde, il fut porté à 869. Elles sont numérotées. Je pense que 1,000 questions du choix le plus judicieux suffiraient aux besoins.

Si le livre était trop lourd ou incommode par le format, il manquerait son but ; il doit être léger, portatif, car les infirmiers devront l'avoir toujours sur eux. Le petit dictionnaire de 1866 pèse 120 grammes et mesure 15 centimètres sur 10. Celui de 1870 pèse 70 grammes et mesure 14 centimètres sur 9. Le premier était

rédigé en trois langues, le second l'est en deux. On voit que ce dernier peut n'être pas gênant.

Je suppose donc le texte original rédigé en français par les soins de deux ou trois personnes. Cela fait, il faudra que les comités des divers Etats qui ont adhéré à la Convention de Genève procèdent à la traduction de ce texte, chacun dans sa langue. Il va sans dire que, pour en arriver là, ils devraient s'être mis d'accord sur l'utilité de l'œuvre.

Les traductions devraient être envoyées à Genève, et les personnes qui auraient établi le texte auraient pleins pouvoirs pour régler tout ce qui tient à la compilation du dictionnaire.

Dès qu'on aurait les manuscrits de deux ou trois langues, on devrait commencer la composition typographique, mais sans procéder à l'impression, et ainsi de suite au fur et à mesure, tant qu'arriveraient les traductions. La composition devrait être faite à Genève et sur un modèle tel qu'on pût réunir indistinctement toutes les langues qu'on voudrait. Quand une guerre viendrait à éclater, on prendrait immédiatement les textes des nations belligérantes et l'on en formerait le dictionnaire à employer. Il me semble que dans tout cela il n'y a rien qui soit difficile ni compliqué.

J'aborde maintenant la question financière.

Qui devra supporter la dépense ? Les comités des nations qui auraient approuvé cette mesure. C'est là, au fond, la seule difficulté, mais est-elle bien grande ? Voyons, après l'expérience du premier essai, quel peut être le sacrifice en argent. J'avoue que je ne me rappelle pas ce qu'a été le coût de l'édition de *Palerme*, mais celui de l'édition de *Venise* ne s'est élevé qu'à 750 fr. pour mille exemplaires. Or, il faudrait ne tenir compte que de la moitié de cette somme, car mon petit dictionnaire est rédigé en deux langues (français-allemand). Si, en 1870, on eût organisé la même chose, si les comités français et allemands eussent fourni chacun leur part, la dépense ne se serait élevée qu'à 375 fr. pour chaque comité. Voilà la question financière réduite à sa dernière expression et voilà aussi le véritable nœud de la question.

Supposons qu'en donnant un peu plus d'étendue au dictionnaire on en portât les frais de mille exemplaires à 450 fr. pour chaque comité ; peut-on dire que cela constituerait une grande difficulté ?

Si dans les cas innombrables qui présentent des embarras, faute de pouvoir s'entendre, le petit dictionnaire n'arrive pour soulager que le 5 % des malheureux blessés, ne croit-on pas que cela suffirait encore pour accepter son secours?

Imaginez un chirurgien ou un médecin au milieu de gens qui n'entendent pas un mot de sa langue; un instrument ou un médicament lui est indispensable; comment s'expliquer? Il prendra le petit dictionnaire où se trouve indiqué l'instrument ou le remède, et on l'entendra. Le temps qu'on ne perdra pas en recherches pourra être employé à sauver des hommes.

Un pauvre soldat est blessé à mort, il voudrait faire parvenir un adieu, un souvenir à quelqu'un; mais personne ne le comprend; affaibli, il ne peut pas faire d'efforts pour s'expliquer. On lui présente le dictionnaire, il cherche le mot ÉCRIRE, il trouve les phrases :

Voulez-vous écrire? — Je voudrais écrire. — Nous écrirons sous votre dictée.

Il cherche le mot SOUVENIR et il trouve :

C'est un souvenir de... — Envoyez ce souvenir à ma mère — à mon père — à ma femme — à ma famille.

Tous ceux qui ont je ne dirais pas une grande pratique, mais seulement l'idée la plus superficielle d'un hôpital militaire, savent que ces cas se présentent bien souvent. Pourrait-on trouver que 450 francs sont une dépense trop forte en vue du bénéfice espéré? Du reste, quand même un comité ne voudrait pas y concourir faute de fonds ou par une raison quelconque, serait-il pour cela défendu aux personnes généreuses et persuadées de l'utilité de mon idée de fournir ces fonds?

La première et la seconde édition n'ont eu besoin que de la protection de leur auteur. Il s'agirait maintenant de faire une chose plus complète, mieux étudiée, faite moins à la hâte et qui pût embrasser le plus grand nombre possible de nations; mais si l'une ou l'autre de celles-ci ne trouvait pas dans son sein une société ou des particuliers qui voulussent supporter la dépense, serait-ce une raison pour les autres d'abandonner aussi le projet?

Il faut bien que quelqu'un commence et il n'est pas nécessaire

d'organiser un congrès pour cela. L'essentiel, c'est que le Comité international de Genève soit persuadé de l'utilité de la chose. Une circulaire aux divers comités devrait partir de lui dans ce but, et rien n'empêche que ceux-ci ne se prononcent même avant ; mais un plan détaillé persuade plus que tout autre.

L'auteur d'une proposition est toujours suspect de prévention paternelle ; je puis cependant protester que je ne suis ni fier ni entiché de mes essais, et que je désire sincèrement les voir remplacés par un travail plus parfait. Je tiens avant tout à la meilleure réalisation de l'idée.

Je me résume et je conclus :

I. Qu'un petit dictionnaire contenant les choses les plus nécessaires pour se faire comprendre dans une ambulance ou dans un hôpital militaire, pourrait être d'une très-grande utilité.

II. Que cette utilité est subordonnée à la condition que le volume soit d'un poids si léger et d'un format si commode qu'il ne puisse gêner, car il faudrait que l'infirmier volontaire le portât toujours sur lui.

III. Que le texte, rédigé en français, devrait être traduit par les soins des comités de secours aux militaires blessés de chacun des États qui ont souscrit à la Convention de Genève. Chaque comité supporterait la dépense partielle concernant son texte.

IV. Que le Comité international de Genève serait tout indiqué pour diriger cette modeste mais utile entreprise.

LOUIS TORELLI,  
*sénateur du royaume d'Italie.*

Milan, le 15 septembre 1876.

---